

## DEMI-ÉCHANGEUR : REVENTIN-VAUGRIS PRÉSENTE UNE ALTERNATIVE



La version soutenue par la municipalité reventinoise

**Alors que l'enquête publique du projet du demi-échangeur au sud de Vienne sera lancé fin février, la maire de Reventin-Vaugris demande son report via un courrier adressé au président de la République. Aucun retour à ce jour.**

Depuis plus de six ans, ce projet de demi-échangeur porté par Vinci ravive les tensions presque chaque année. Imaginé au niveau du centre de la commune, cet aménagement positionné au niveau de la barrière de péage de Reventin-Vaugris aura pour objectif de fluidifier la circulation autour de Vienne. Sauf que la municipalité « qui a toujours pratiqué une politique de la main tendue, ne refuse pas cet échangeur mais souhaite qu'il soit positionné au sud de la commune, au niveau de la ZA du Saluant ». La

mairie, Edith Ruchon, souligne : « Selon Vinci, 80 % du trafic provient du Sud. Alors pourquoi vouloir ramener un trafic au centre ? »

L'équipe municipale reventinoise affirme avoir proposé, en 2017 et 2018, des esquisses de solutions alternatives plus au sud du territoire communal élaboré par un cabinet d'études spécialisé et reconnu.

« Ces options n'ont jamais fait l'objet d'un examen sérieux malgré plusieurs échanges avec la société Vinci et les services de l'Etat ».

Alors que le 28 janvier, le sous-préfet de Vienne a pris un arrêté pour fixer les dates de l'enquête publique du 28 février au 30 mars 2022, Edith Ruchon a sollicité un report auprès du président Macron. « Attachés à la proximité, à la participation citoyenne et à la conduite de politiques publiques ambitieuses, les élus communaux verraient alors tout un plan de mandat anéanti par

ce nouvel aménagement. De véritables questions de sécurité se posent aussi car les aménagements changeraient considérablement la disposition du secteur avec l'arrivée de nombreux poids lourds », pointe l'édile.

### Nouveau « Projet Sud 2022 »

Le 31 janvier, la municipalité a adressé aux 30 maires de Vienne Condrieu agglomération, son dernier « Projet Sud 2022 » élaboré par le bureau d'étude Mediae. « Situé au sud de la ZA du Saluant (aérodrome), Le demi-diffuseur devrait créer une liaison entre l'A7, la RN7 et la RD131. Il comprendra plusieurs aménagements tels la création d'un giratoire et d'un carrefour ainsi que quatre bassins de rétention permettant de compenser les surfaces imperméabilisables supplémentaires générées par le projet. D'un montant de 20,25 M€ HT, ce projet aura pour avantage d'alléger et de sécuriser le trafic tout en réduisant les nuisances sonores et la pollution de l'air », indique le dossier.

En attendant un retour de l'Elysée, l'équipe municipale informe et mobilise la population, en organisant notamment une réunion publique le 10 février au gymnase. Et si jamais l'enquête publique valide la variante centre soutenue par le copil ? « Nous nous tournerons vers des recours judiciaires », conclut Edith Ruchon.

S.S.o.

### POLLUTION : UN DÉPUTÉ MILITE POUR LE TÉLÉTRAVAIL

Jean-Luc Fugit, élu LREM de la 11<sup>e</sup> circonscription du Rhône a déposé une proposition de loi pour réduire l'exposition à la pollution de l'air. Depuis quatre ans, beaucoup de choses ont été faites pour améliorer la qualité de l'air. « La loi d'orientation des mobilités et la mise en place des ZFE, l'interdiction d'installer des chaudières neuves au fioul, les travaux engagés pour réduire les émissions du secteur agricole... Tout ça va dans le bon sens ». Mais il reste encore beaucoup à faire pour faire baisser le sinistre chiffre de 40 000 morts liés à la pollution chaque année. Pour lui, l'enjeu majeur consiste surtout à ne plus se concentrer uniquement sur les émissions. « Il faut aussi réduire l'exposition. » C'est avec cet objectif en tête qu'il a déposé une proposition de loi. Il y préconise notamment un recours au télétravail en cas d'épisode de pollution. « Ce que l'on a fait pour le Covid-19, nous devons pouvoir le faire pour protéger notre santé lors des épisodes de forte pollution de l'air. » Autre proposition de Jean-Luc Fugit, faire en sorte que la qualité de l'air apparaisse dans les documents d'urbanisme. La proposition de loi pourrait être discutée à l'Assemblée dès la fin du mois de février.

■ Tony Fonteneau